
Avis

Avis

Loi sur le ministère des Services gouvernementaux
(L.R.Q., c. 26.1)

Nomination de M^e Reno Bernier à titre de Directeur de l'état civil

CONCERNANT la nomination de M^e Reno Bernier à
titre de Directeur de l'état civil

VU l'article 7.1 de la Loi sur le ministère des Services
gouvernementaux (L.R.Q., c. M-26.1) et le décret 880-
2010 du 27 octobre 2010, lesquels prévoient que la
ministre responsable de l'Administration gouvernemen-
tale et présidente du Conseil du trésor est responsable de
la Direction de l'état civil et qu'elle nomme le Directeur
de l'état civil;

VU que M^e Pierre E. Rodrigue a été nommé à titre de
directeur de l'état civil par la ministre des Services gou-
vernementaux par un avis daté du 17 septembre 2008,
cette nomination ayant pris effet le 22 septembre 2008;

VU que le Conseil des ministres a nommé M^e Rodrigue
à titre de vice-président de Services Québec par le décret
numéro 243-2011 daté du 23 mars 2011, cette nomina-
tion ayant pris effet le 24 mars 2011;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un directeur
de l'état civil en remplacement de M^e Rodrigue;

EN CONSÉQUENCE, la ministre responsable de l'Admi-
nistration gouvernementale et présidente du Conseil
du trésor :

NOMME M^e Reno Bernier, cadre juridique, à titre de
Directeur de l'état civil, à compter du 27 juin 2011.

Québec, le 10 juin 2011

*La ministre responsable de l'Administration
gouvernementale et présidente du Conseil du trésor,*
MICHELLE COURCHESNE

56197